

Etudes médicales

samedi 30 juillet 2022, par Virginie Scolan

1er cycle

Le 1er cycle des études médicales se déroule en 3 année (six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau Licence) et permet l'obtention du diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)

- PASS/ LASS

- PASS (parcours d'accès spécifique santé), équivalent d'une 1ère année de licence, donne accès aux cursus de formation en maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie, kinésithérapie. Elle remplace la Première Année Commune aux Études de Santé (PACES)
- LAS (Licence option "accès santé") formation qui se prépare en 3 ans et permet la délivrance d'une licence. a réforme de l'accès aux études de santé permet aux étudiants en L.AS d'accéder à l'une des filières de santé.

Le dispositif Passerelles (permettant l'accès direct en 2e ou 3e des études médicales, pharmaceutiques ou maïeutique

- DFGSM 2ème année
- DFGSM 3ème année

2ème Cycle

Ce cycle comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens et organisés en Formation Intégrée Hospitalo-Universitaire (FIHU) incluant une formation pratique (externat) dédiée à l'apprentissage des responsabilités diagnostiques et thérapeutiques.

Il permet l'obtention du diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM), indispensable pour le passage en 3ème cycle

3ème cycle

L'accès au 3ème cycle se fait à partir des épreuves classantes nationales (ECN), permettant un classement des candidats. Le choix du DES et de la ville universitaire d'affectation se fait à partir de ce classement.

Depuis 2017, l'internat se divise en 3 phases (phase socle, phase d'approfondissement, phase de consolidation) pour une durée totale de 4 à 6 ans, selon la spécialité.

La médecine légale est depuis 2017 un des 44 DES (diplôme d'étude spécialisée).